

Les maisons de quartier craignent pour leur autonomie

Inquiétudes à la FASE
Le Canton pourrait transférer aux municipalités la coordination des centres de loisirs et d'accueil.

C'est un projet qui ne plaît pas à tout le monde: pour alléger son budget, le Canton est en train de négocier le transfert de la coordination des centres socioculturels aux communes. Aujourd'hui, cette gestion est partagée, mais peut-être plus pour longtemps.

Inquiète, la Fédération des centres de loisirs et de rencontre (FCLR) a adressé une lettre de doléances au Grand Conseil. Le Parti socialiste a aussi déclaré qu'il n'accepterait un transfert que si l'autonomie de ces centres était garantie.

Alors, le libre arbitre des maisons de quartier est-il en danger? «Dans certaines communes, elles ont déjà des frictions avec les autorités. Ce qu'on craint, c'est que ce transfert soit un prélude à la municipalisation des centres», explique Pascal Thurnerr, président

du FCLR. C'est un problème qui ne date pas d'hier. Au sein de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), coordinatrice des maisons de quartier genevoises, deux camps s'opposent.

D'un côté, les centres de loisirs. Ils défendent une vision décentralisée de l'action socioculturelle: «Il s'agit de préserver le tissu associatif, résume Pascal Thurnerr. Historiquement, les maisons de quartier ont toujours été autonomes. Cela permet de rester proche des habitants des lieux dans lesquels on agit.»

De l'autre, les autorités. Aujourd'hui, ce sont le Canton et les communes. Demain, peut-être seulement ces dernières. En reprenant le financement du Canton, elles souhaitent aussi endosser ses compétences. Anne Hiltold, représentante des communes à la FASE, s'explique: «Cela ne changera rien à l'autonomie des centres. Dans certains lieux, il n'y a pas beaucoup de dialogue avec la population et au vu des millions engagés par les communes, il est normal qu'on

demande un peu plus de comptes. Tout ceci est indépendant du transfert.» Celle qui est aussi conseillère administrative carougeoise se veut rassurante: «Avec ce potentiel transfert, on ne va pas changer de gouvernance ni reprendre leur travail. Des garanties dans ce sens ont d'ailleurs été demandées.»

Le Parti socialiste veut bien y croire, à condition d'avoir des preuves tangibles: «En cas de transfert, nous demandons un engagement formel du maintien des associations comme pilier de l'animation socioculturelle. Concrètement, cela passe par l'autonomie des maisons de quartier» affirme Lydia Schneider-Hausser, présidente du PS genevois.

La socialiste regrette toutefois le but financier de ce transfert: «Est-ce que cela vaut le coup de tenter un changement d'une infrastructure qui marche pour seulement 20 millions d'économie?» Si l'État et les communes parviennent à un accord, ce sera au Grand Conseil de trancher. **Emilien Ghidoni**

Contrôle qualité

Fric-frac raté «Désolé, le Canton! Nous avons déjà nos pauvres»

«Nous ne sommes pas d'accord de voir le Canton faire comme s'il était une commune pauvre à soutenir par la péréquation.» En clair, Xavier Magnin ne veut pas que le Conseil d'État se serve dans les poches des communes riches pour combler un chouia le déficit cantonal. Saluons le sens de la formule du conseiller administratif de Plan-les-Ouates, président sortant de l'Association des communes genevoises. Cela dit, on se réjouit de voir le futur potentiel candidat PDC au Conseil d'État entrer à la tour Baudet et reprendre le dossier. Comme Thierry Apothéloz et Serge Dal Busco en somme. **Eric Budry**



Xavier Magnin ne laissera pas le Conseil d'État toucher au magot des communes. Pour l'instant. PIERRE ALBOUY